

Côte-de-Beaupré

**Avis de convocation
Assemblée générale annuelle**

Le jeudi 22 janvier 2026

À toutes les productrices et tous les producteurs agricoles
ainsi qu'aux membres de la relève

Nous vous convoquons à votre assemblée générale annuelle de l'UPA de la Côte-de-Beaupré qui aura lieu :

**Mercredi le 4 février 2026
Ouverture de l'assemblée : 19 h 30
Salle municipale de Sainte-Anne-de-Beaupré
9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré**

Des breuvages ainsi que des bouchées seront servis à l'ensemble des productrices et des producteurs à la suite de l'assemblée générale annuelle, et ce, afin que vous puissiez échanger avec les administrateurs présents et les invités.

DOCUMENTATION : Vous pouvez consulter l'ensemble des documents pour l'assemblée à l'adresse suivante : <https://capitale-nationale-cote-nord.upa.qc.ca/producteur/a-propos/upa-locales/upa-de-la-cote-de-beaupre> Tous les documents seront disponibles en ligne à partir du 30 janvier 2026.

Également, conformément à nos règlements généraux, les postes suivants seront en élection cette année :

- Président ;
- Vice-président ;
- Principale production horticole ;
- Ferme de proximité ;
- Agricultrice ;
- Administrateur territorial : MRC Côte-de-Beaupré 1 ;
- Administrateur territorial : MRC Côte-de-Beaupré 3 ;

Cette année, nous compterons sur la présence de Mme Marie-Ève Leblanc, chargée de projet en transfert d'entreprise agricole, qui vous présentera le projet Agent Bougeant qui vise à renforcer la pérennité des entreprises agricoles de la région, en facilitant leur transmission, qu'elles soient familiales ou non. De plus, nous compterons sur la présence de M. Dominique Hamel, directeur régional pour la Capitale-Nationale pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de faire le survol des programmes en cours.

Au plaisir de vous rencontrer le mercredi 4 février prochain, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Michel Éthier
Président
UPA de la Côte-de-Beaupré

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

4 FÉVRIER 2026 À 19 H 30

**Salle municipale de Anne-de-Beaupré
9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré**

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue ;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le mercredi 5 février 2025 ;
5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2024-2025 ;
6. Présentation et adoption du rapport financier 2024-2025 ;
7. Nomination du comptable externe pour la compilation des états financiers 2025-2026 ;
8. Présentation de Mme Marie-Eve Leblanc, chargée de projet en transfert d'entreprise ;
9. Présentation de M. Dominique Hamel, Direction régionale Capitale-Nationale, MAPAQ
10. Élections des membres du conseil d'administration ;
11. Mot de M. Yves Laurencelle, président de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ;
12. Tour des principales productions et comités :
13. Autres sujets par l'assemblée ;
 - a.
 - b.
 - c.
14. Fin de la rencontre.

À la suite de l'Assemblée générale annuelle, un breuvage ainsi que des bouchées seront servis aux productrices et aux producteurs présents gratuitement ! C'est l'occasion idéal pour venir échanger avec vos administrateurs ainsi qu'avec les autres producteurs de la Côte-de-Beaupré présents.